



# Résultats du 11<sup>e</sup> Baromètre de la Prévoyance réalisé par le Crédoc pour le CTIP

Étude sur les garanties et services : les attentes des salariés et des entreprises



- **Deux enquêtes téléphoniques** auprès de :
  - 1 003 salariés représentatifs de l'ensemble des salariés d'entreprises d'au moins un salarié du secteur privé. 1 004 responsables d'entreprises.
    - 519 entreprises de 1 à 9 salariés représentatives des entreprises du secteur privé de cette taille;
    - 195 entreprises de 10 à 49 salariés représentatives des entreprises du secteur privé de cette taille;
    - 192 entreprises de 50 à 249 salariés représentatives des entreprises du secteur privé de cette taille;
    - 98 entreprises de 250 salariés et plus représentatives des entreprises du secteur privé de cette taille.
- Pour les salariés, la représentativité est assurée par la mise en place de quotas (taille de l'établissement, secteur de l'établissement, zone géographique de l'établissement, âge du salarié, contrat du salarié).
- Pour les entreprises, les quotas dans chacune des strates sont le secteur et la zone géographique.
- Comme en 2013, les salariés ont été interrogés par le biais d'une génération aléatoire de numéros de téléphone.

# Les principaux résultats (1/2)

## ■ La prévoyance

- **Bonne progression des garanties de prévoyance** : plus de 8 salariés sur 10 déclarent être couverts par au moins une garantie et 85% des entreprises.
- Hausse en particulier **pour les petites entreprises** de moins de 10 salariés.
- Dans plus de la moitié des cas, garanties mises en place suite à un **accord professionnel ou une convention collective**
- 8 entreprises sur 10 jugent ces accords comme « une bonne chose »

## ■ La complémentaire santé

- **Hausse de la part de salariés couverts** par une complémentaire santé collective : 60% en 2013 à 68% en 2015
- Mais **plus d'un quart des entreprises non équipées** d'une complémentaire santé **à 6 mois de l'échéance**
- **Connaissance de la généralisation** de la complémentaire santé mais **méconnaissance des conditions de mise en œuvre**
- **Méconnaissance des nouveaux contrats responsables**
  - Salariés : 8 sur 10 n'en ont jamais entendu parler
  - Employeurs : 70% mais moins souvent quand une complémentaire santé est mise en place

## Les principaux résultats (2/2)

### ■ L'épargne retraite et salariale

- **Légère hausse du taux de couverture** des salariés : 46% en 2013 et 52% en 2015
- **De plus en plus souvent mise en place suite à un accord professionnel** ou une convention collective: 32% en 2013 et 39% en 2015

### ■ L'action sociale

- **83% des salariés et 7 employeurs sur 10** jugent l'action sociale comme importante
- Actions individuelles : prise en charge des cotisations et des remboursements des frais de santé pour les personnes à faibles revenus
- Actions collectives en matière de prévention

### ■ La gestion paritaire

- **Deux tiers des salariés et plus de la moitié des employeurs** ont une **bonne image** (66% pour les entreprises couvertes par une institution de prévoyance)
- Elle permet la **bonne prise en compte des besoins** des salariés et des employeurs

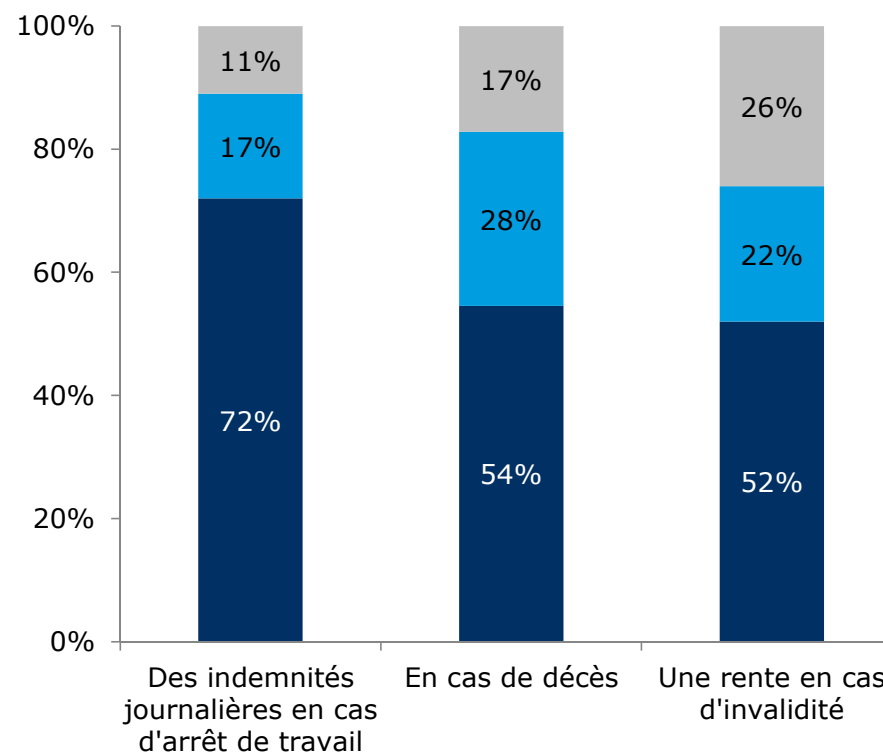
# La prévoyance

## La prévoyance vue par les salariés (1/2)

- Plus de **8 salariés sur 10 déclarent être couverts par au moins une garantie** de prévoyance
- **Les taux de couverture pour chacune des garanties augmentent**

- Légère augmentation par rapport à 2013 de la part de salariés couverts par une rente en cas d'invalidité : de 47% à 52%

Les garanties mises en place dans l'entreprise



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés

■ Ne sait pas ■ Non ■ Oui

## La prévoyance vue par les salariés (2/2)

- La prévoyance est **une protection pour soi et ses proches**
  - La part de salariés pour laquelle la prévoyance est une protection est en hausse par rapport à 2013

Image des garanties de prévoyance	2013	2015
Une protection et une sécurité pour vous et vos proches	40%	47%
Seulement des cotisations supplémentaires à payer	13%	11%
Un « plus » en grande partie payé par l'entreprise	39%	34%
Ne sait pas	8%	7%

Source : CRÉDOC / CTIP, 2015.

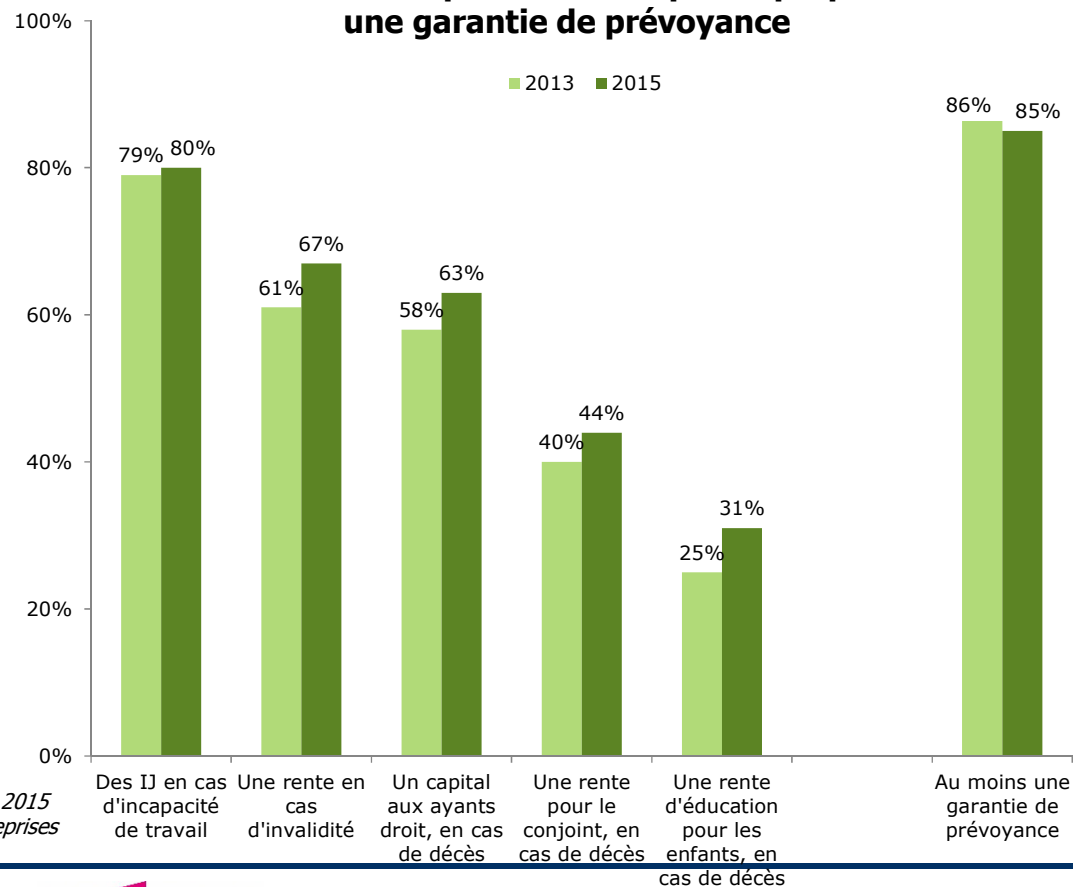
Champ : Sur l'ensemble des salariés bénéficiant d'au moins une garantie de prévoyance

## La prévoyance vue par les entreprises (1/3)

### ■ Hausse pour toutes les garanties dans les petites entreprises de 1 à 9 salariés par rapport à 2013

- + 6 points pour la rente d'invalidité / + 8 points pour le capital aux ayants droit  
+ 4 points pour la rente pour le conjoint / + 5 points pour la rente d'éducation

**Evolution de la part des entreprises proposant une garantie de prévoyance**



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises



## La prévoyance vue par les entreprises (2/3)

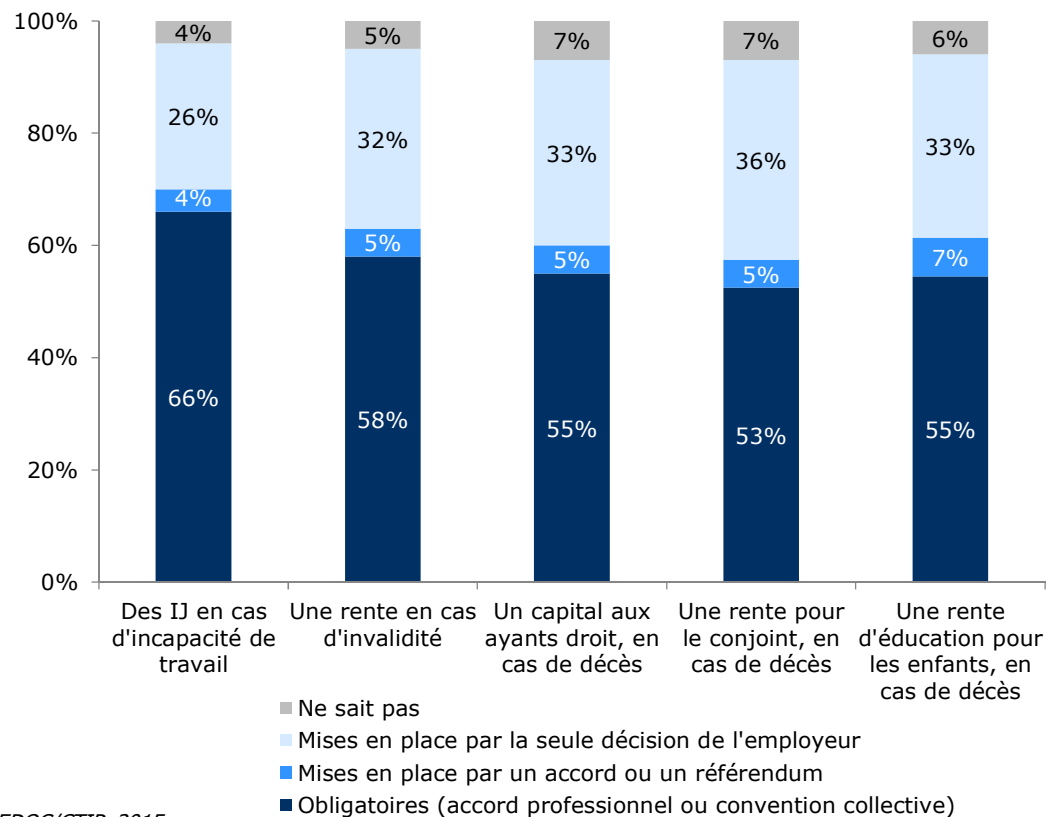
- **Une entreprise proposant déjà au moins une garantie a tendance à en proposer d'autres à ses salariés**
- **Forte hausse** du nombre de garanties par employeurs : 15% des entreprises en proposaient 5 ou plus en 2013 => **25% en 2015**
  - On observe donc le même phénomène que pour les salariés
  - mais stabilité du nombre d'employeurs ayant mis en place au moins une garantie

## La prévoyance vue par les entreprises (3/3)

- Dans plus de la **moitié des cas**, les garanties ont été mises en place grâce à la **négociation collective (accord de branche ou convention collective)**

- De plus en plus le cas pour les garanties en cas de décès
  - 57% des entreprises proposant des garanties en cas de décès ont mis en place au moins une de ces garanties en respect des accords professionnels

**Modalités de mise en place des garanties de prévoyance**

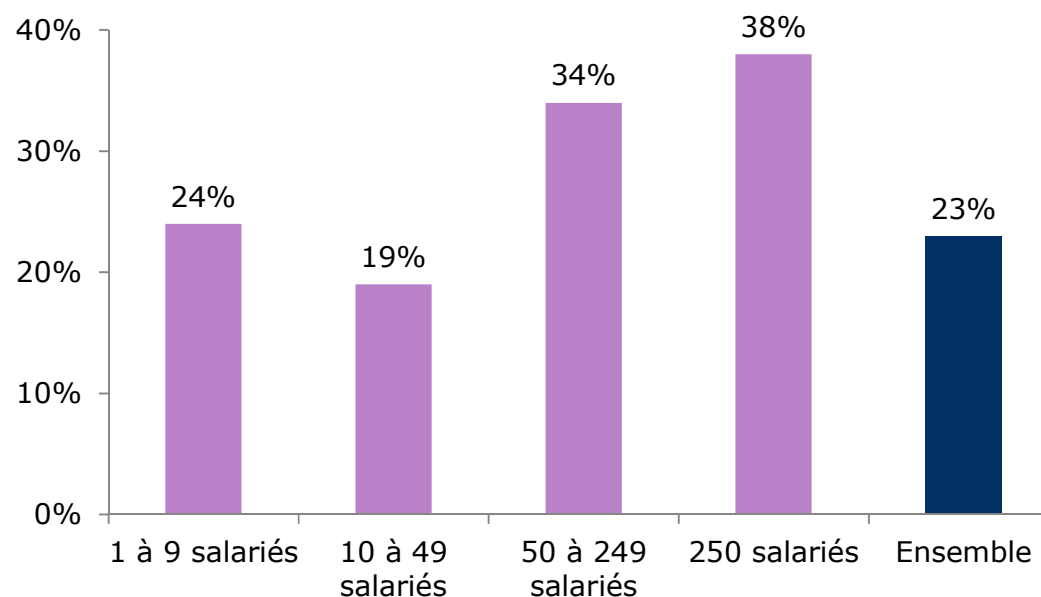


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Parmi les entreprises ayant mis en place une garantie de prévoyance

## Les modifications des garanties suite aux évolutions réglementaires

- Pour respecter la réglementation des catégories objectives, **un quart des entreprises a modifié** (23%) ses garanties (38% dans les grandes entreprises).

Part d'entreprises ayant modifié leur régime de prévoyance suite aux modifications réglementaires

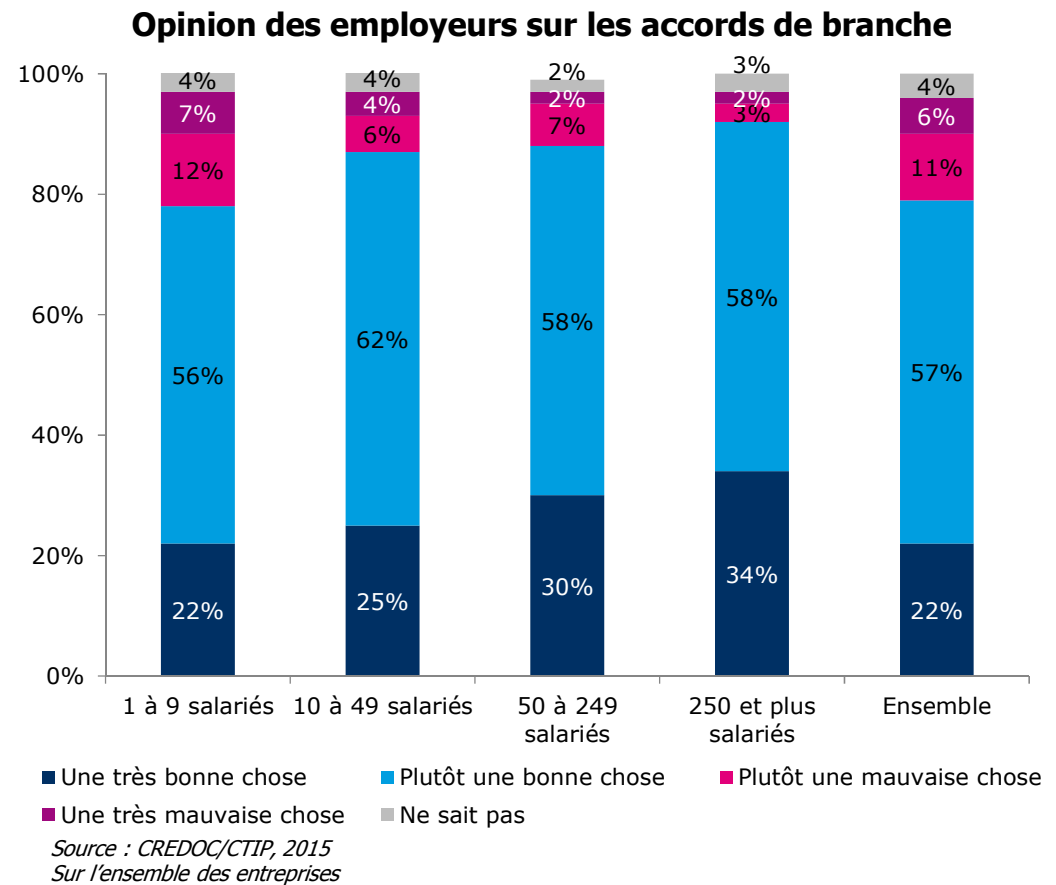


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Parmi les entreprises ayant mis en place une garantie de prévoyance

# Les accords de branche vus par les employeurs

- La mise en place de garanties obligatoires par un accord de branche est plutôt une bonne chose pour 8 employeurs sur 10
  - Stable par rapport à 2013

- Les avantages :
  - Solidarité entre les salariés du secteur : 31%
  - Simplicité : 30%
  - Les prix faibles et le fait que ce soit un moyen d'attirer les salariés : 17% et 12% (comme en 2013).

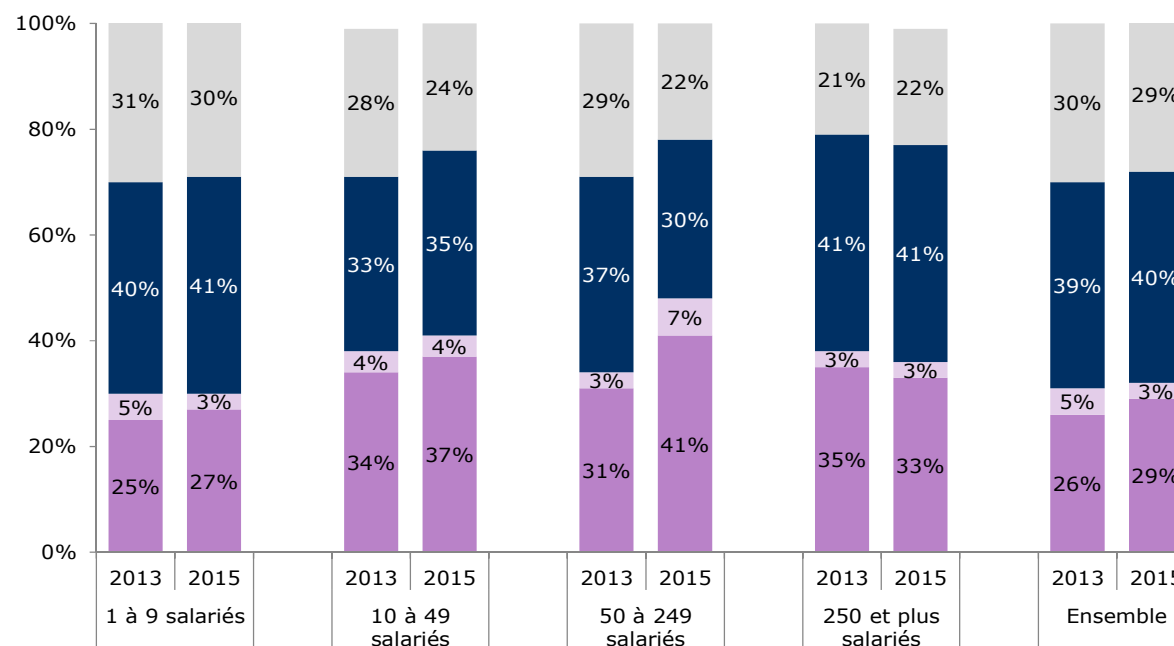


## Le risque dépendance : couverture, intérêt et utilité

## Le garantie dépendance (1/4) : en légère hausse

- **Un tiers des salariés** déclare bénéficié d'une couverture dépendance
- **Un tiers des employeurs** déclare couvrir ses salariés
  - Couverture en hausse surtout dans les entreprises de 50 à 249 salariés
  - Forte proportion d'employeurs qui ne savent pas si la garantie est mise en place ou non
- Les **raisons d'absence de mise en place** : pas de demande des salariés (31%), pas le rôle de l'entreprise (24%) et coût trop élevé (22%).

Taux de couverture en garantie dépendance selon la taille de l'entreprise



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises interrogées

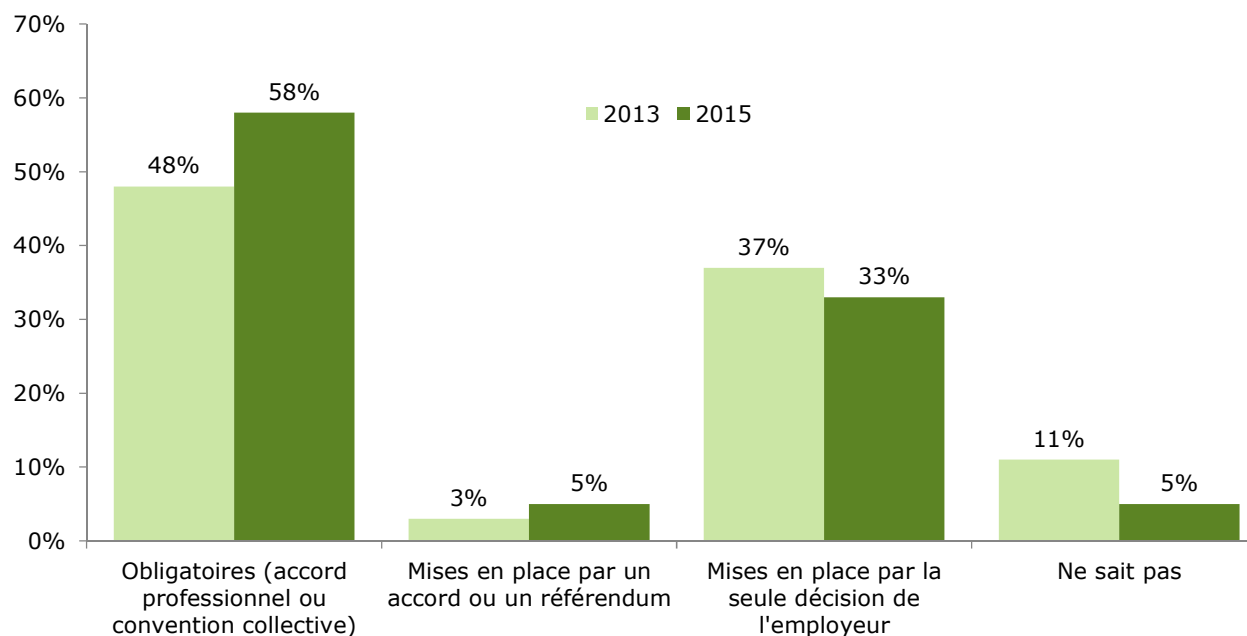
■ Tous les salariés ■ Une partie des salariés ■ Non ■ Ne sait pas

## La garantie dépendance (2/4) : liée aux branches

### ■ Plus de la moitié des garanties mises en place dans le cadre d'un accord de branche

- Part en hausse par rapport à 2013
- Baisse des garanties mises en place suite à une décision de l'employeur

**Modalités de mise en place de la garantie dépendance**

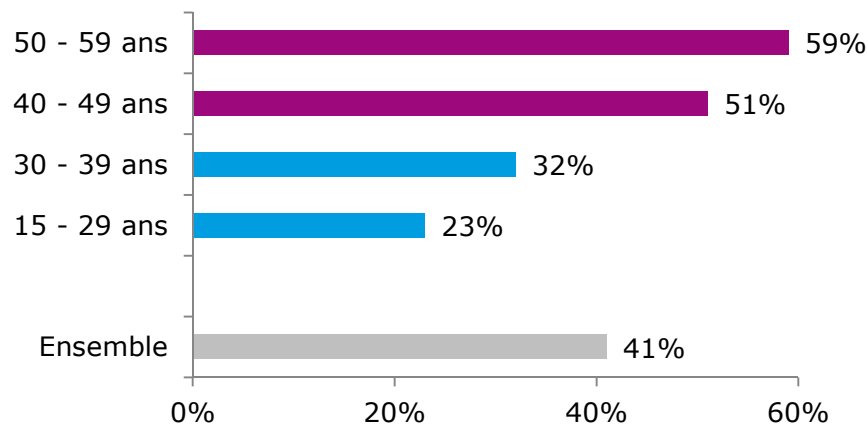


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Parmi les entreprises ayant mis en place une garantie dépendance

## Le risque dépendance (3/4) : les salariés peu concernés

- **Moins de la moitié des salariés (41%)** se sent concerné par le risque de dépendance
  - pour eux-mêmes (32% contre 22% en 2013, prise de conscience)
  - plus ils sont âgés plus ils se sentent concernés
  - pour quelqu'un qu'ils sont susceptibles d'aider (9%)

**Intérêt pour le risque dépendance selon les caractéristiques des salariés**

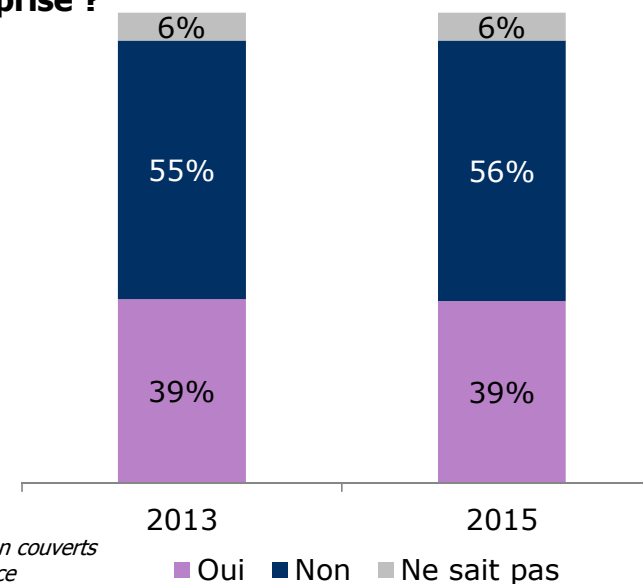


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés

- **Quatre salariés sur dix sont favorables à une couverture dans l'entreprise**

- Cette proportion est stable par rapport à 2013
- Comme en 2013, plus les salariés se sentent concernés par le risque pour eux-mêmes plus ils sont favorables (58%)

**Moyennant une cotisation mensuelle, seriez-vous favorable à la mise en place d'une garantie dépendance dans votre entreprise ?**



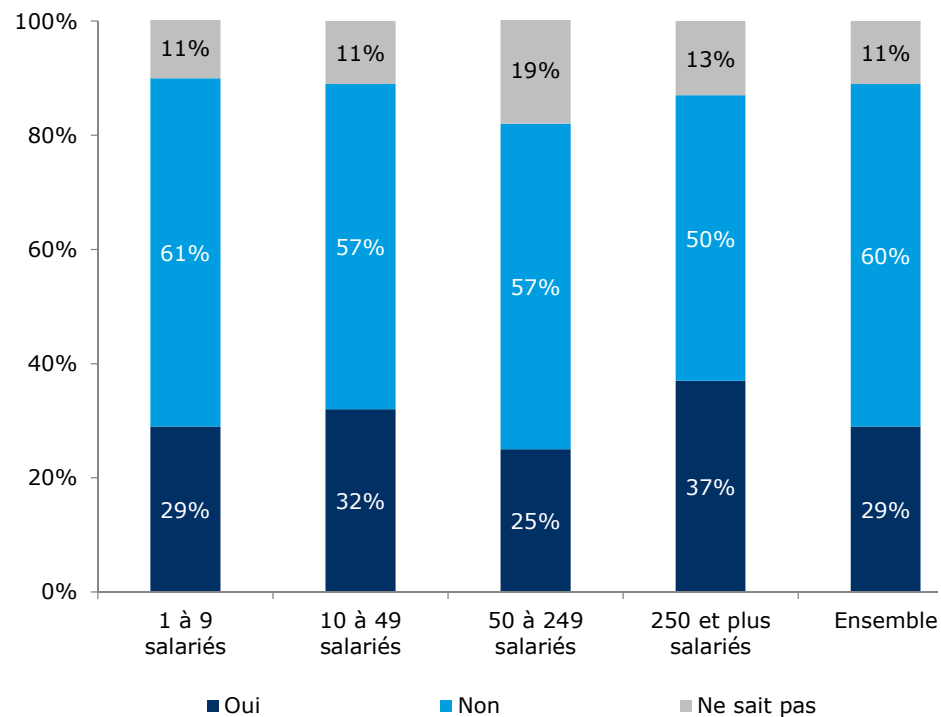
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés non couverts pas une couverture dépendance



## Le risque dépendance (4/4) : les entreprises toujours peu intéressées par la garantie

- **Les entreprises toujours aussi peu favorables** à la mise en place d'une garantie dépendance
  - 30% en 2013 et 29% en 2015 : stable

**Part des entreprises favorables à la mise en place d'une garantie dépendance**



Source : CREDOC/CTIP, 2015

Parmi les entreprises ne mettant pas en place de garantie dépendance

## La complémentaire santé

## *A- Les équipements, les tarifs et les réseaux de soins*

## La complémentaire santé (1/6) : plus des 2/3 des salariés couverts

### ■ Une forte progression de la couverture par un contrat d'entreprise :

- 6 salariés sur 10 en 2013
- 7 salariés sur 10 en 2015
- Une complémentaire santé d'entreprise obligatoire dans près de trois quarts des cas (73%).

Mode de souscription de la complémentaire santé	2011	2013	2015
Couvert par le contrat de l'entreprise	55%	60%	68%
Couvert par la complémentaire santé du conjoint	8%	9%	7%
Couvert par un autre contrat	30%	24%	19%
N'est pas couvert	7%	6%	6%

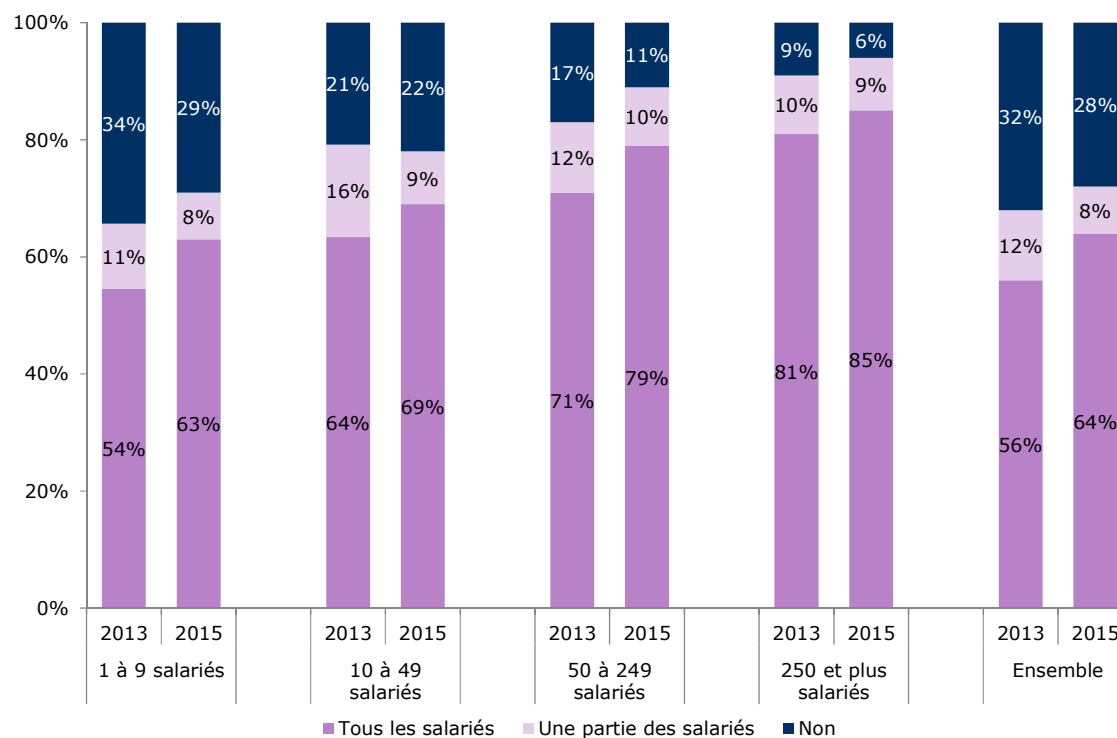
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés

- En 2013, le sondage avait été réalisé 6 mois après l'annonce de la généralisation
- En 2015, il l'a été 6 mois avant la généralisation

## La complémentaire santé (2/6) : Un taux de couverture en hausse dans les entreprises

- **Hausse de la part des entreprises** ayant mis en place une complémentaire santé pour tous leurs salariés
  - Effet généralisation
- Il reste **28% des entreprises** qui ne sont pas équipées à six mois de l'échéance

Part des employeurs ayant mis en place une complémentaire santé dans l'entreprise



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises

## La complémentaire santé (3/6) : un coût jugé raisonnable

- **Sept salariés sur dix** considèrent que le coût de la complémentaire santé est **raisonnable** :

	2011	2013	2015
Pas cher	18%	21%	22%
Le juste prix	47%	47%	49%
Un peu trop cher	23%	20%	18%
Beaucoup trop cher	10%	9%	7%
Ne sait pas	2%	4%	3%

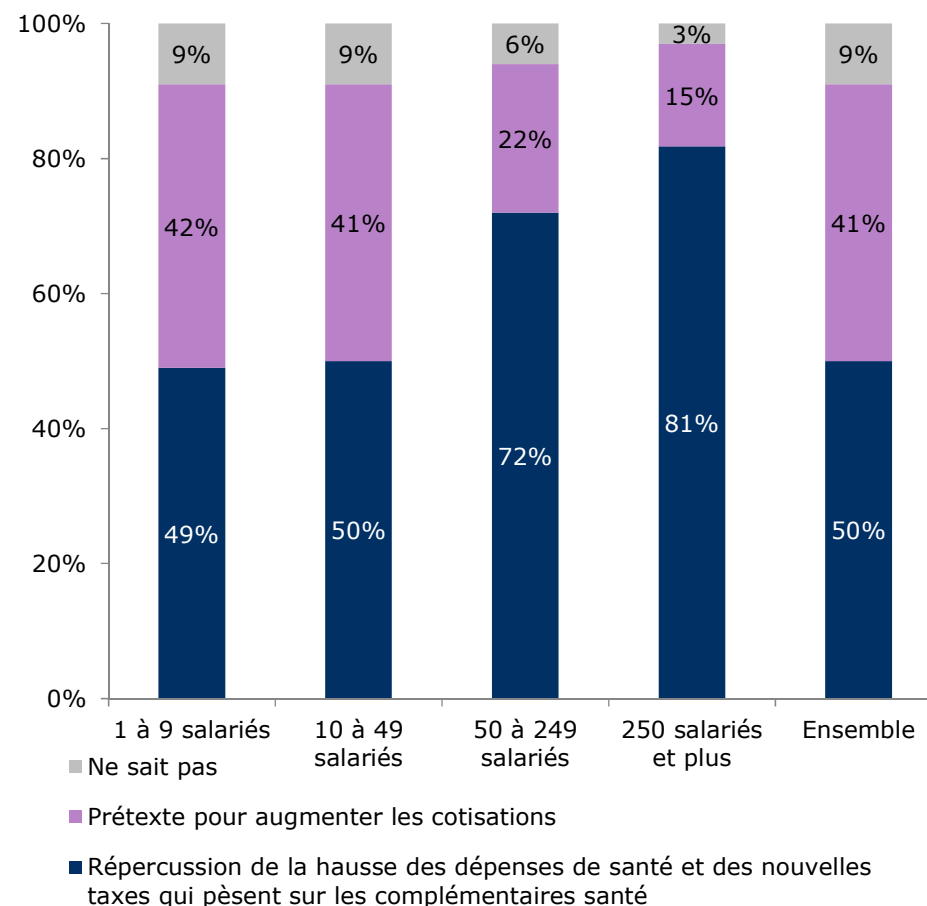
*Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés*

- Les salariés **couverts par un contrat collectif** sont plus nombreux à déclarer que le prix de leur **complémentaire santé n'est « pas cher »** :
  - 71% des salariés estiment que leur complémentaire santé est au juste prix ou pas chère
  - contre 8% des salariés couverts par un contrat individuel,

## La complémentaire santé (4/6) : des hausses justifiées

- Pas d'évolution par rapport à 2013 : pour la moitié des responsables d'entreprises les hausses de tarifs sont **essentiellement dues à la hausse des dépenses de santé et la mise en place de nouvelles taxes.**

Opinion sur les hausses des cotisations



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises ayant mis en place une complémentaire santé

## La complémentaire santé (5/6) : les réseaux de soins

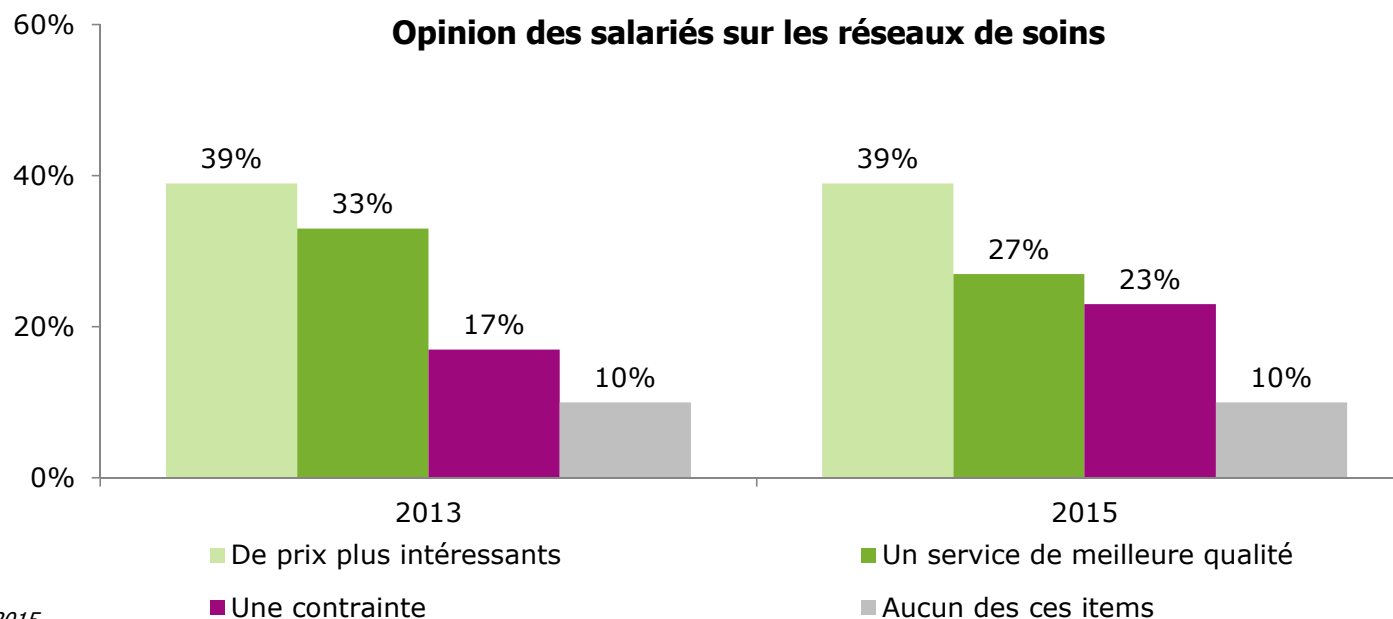
- **Une moins bonne information qu'en 2013 :**
  - **Un peu moins de la moitié des salariés** (46%) a été **informée** par son organisme assureur de l'existence de réseaux de soins (54% en 2013).
  - Près d'un tiers des salariés (30%) y a déjà eu recours
  
- Parmi ceux qui ont déjà utilisé un réseau de soins
  - 35% y ont eu recours pour des soins d'optique uniquement (28% en 2013)
  - 20% pour des soins dentaires uniquement (17% en 2013)
  - 2% pour des audioprothèses uniquement (1% en 2013)
  - 43% pour plusieurs de ces postes (46% en 2013)



## La complémentaire santé (6/6) : les réseaux de soins

### ■ Les réseaux de soins présentent toujours un intérêt :

- des **prix** plus intéressants (39%)
- un **service** de meilleure qualité (27%).
- Cependant 23% estiment que ces réseaux sont une contrainte.
- Baisse du sentiment que les réseaux de soins offrent un service de meilleure qualité au profit de l'impression de contrainte (resp. 33% et 17% en 2013).



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés

***B - Généralisation de la couverture, nouveau contrat responsable, perspectives de la loi santé***

## La généralisation de la complémentaire santé vue par les salariés

- **Forte hausse de la part des salariés ayant entendu parler de la loi de sécurisation** : 68% en 2015 soit 25 points de plus qu'en 2013.
  - Reste un tiers qui n'est pas au courant de cette loi qui sera mise en place dans moins de 6 mois.
- Plus de **sept salariés sur dix** (71%) n'ayant pas de complémentaire santé collective souhaitent que les garanties soient  **négociées en interne**.
  - En baisse par rapport à 2013 : 81%
- Comme en 2013, une forte majorité des salariés souhaite que les garanties couvrent les ayants droit (76%).

## La généralisation de la complémentaire santé vue par les entreprises équipées

- Parmi les entreprises ayant déjà mis en place une complémentaire santé, **un tiers (29%) ignore toujours les conditions de mise en place de la généralisation** (complémentaire pour tous les salariés, financée au moins à 50% par l'employeur et proposant un socle minimum de garanties)
- Parmi les entreprises proposant déjà une complémentaire santé, **91% n'envisagent pas de changer d'organisme assureur**, quel que soit le type d'organisme.

## La généralisation de la complémentaire santé vue par les entreprises non équipées

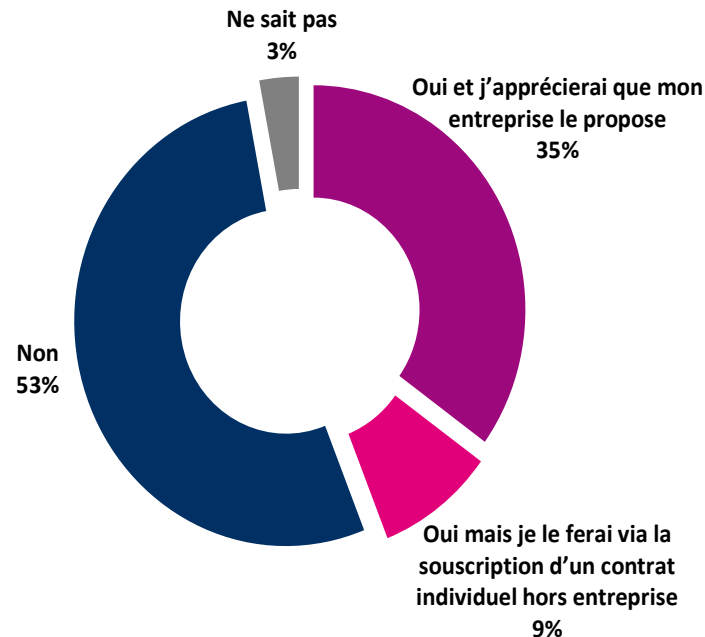
Parmi les 28% n'ayant pas mis en place de complémentaire santé :

- **La quasi-totalité (95%) connaît la loi** les obligeant à mettre en place cette couverture avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Plus de la moitié, **58% préfèrent le niveau minimum prévu par la loi.**
- **30% souhaitent que les garanties soient négociées en interne** soit une baisse de 24 points par rapport à 2013.
- **39% seulement souhaitent que les ayants droit soient couverts. Elles étaient 62% en 2013.**
- Les entreprises ne proposant pas de complémentaire à l'ensemble de leurs salariés pensent en particulier **faire appel à** :
  - un assureur, une mutuelle ou une institution de prévoyance (41%),
  - un expert-comptable (19%),
  - leur branche professionnelle (18%),
  - un courtier (6%)

## Nouveaux contrats responsables (1/4) – Salariés

- Plus de **huit salariés sur dix** n'ont pas entendu parler du nouvel cadre applicable aux contrats responsables.
- **La moitié des salariés pourrait être intéressé** par la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires.

### Intérêt des salariés pour les garanties supplémentaires

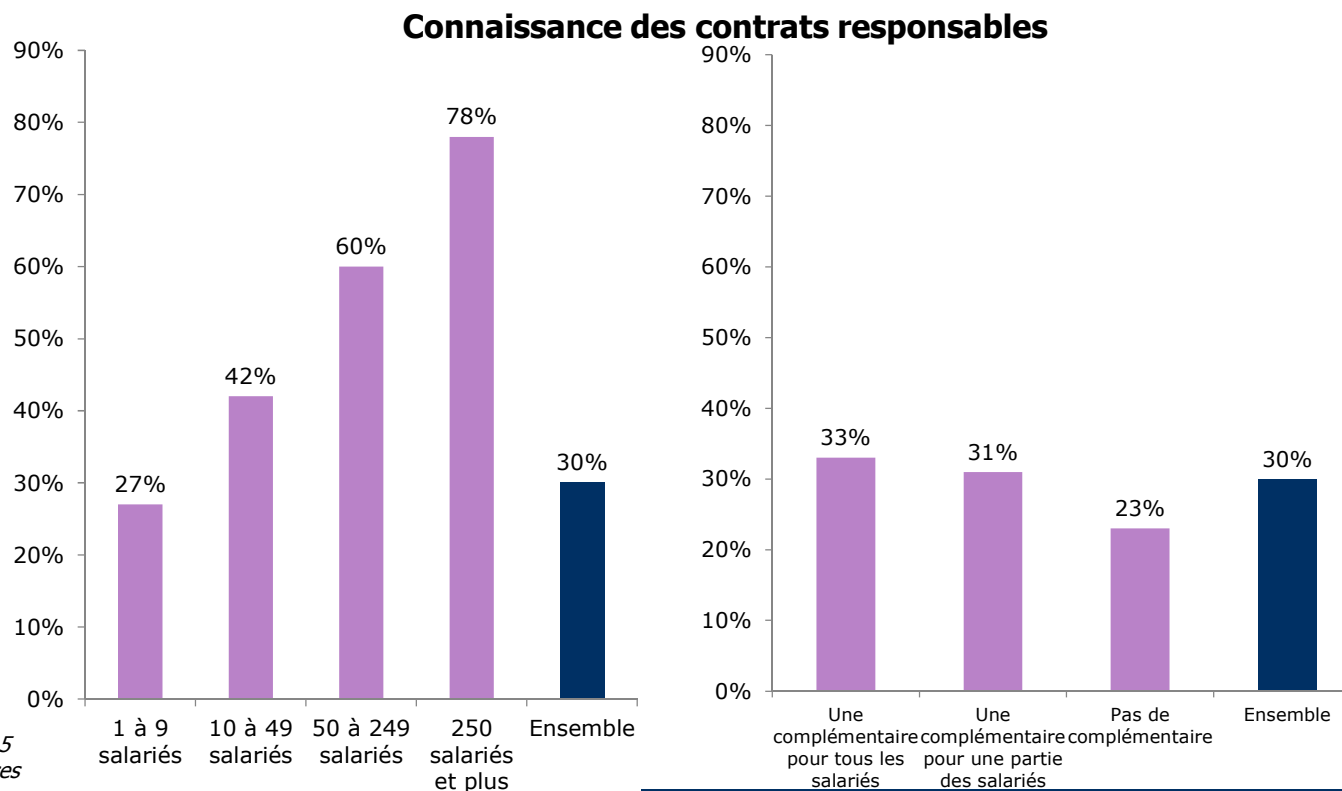


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés

## Nouveaux contrats responsables (2/4) – Entreprises : une faible connaissance

- **68% des entreprises ayant mis en place une complémentaire santé n'ont pas entendu parler des nouveaux contrats responsables** et 77% des entreprises non équipées

- Beaucoup plus souvent dans les grandes entreprises que dans les petites
- Un peu plus souvent parmi les entreprises ayant mis en place une complémentaire santé

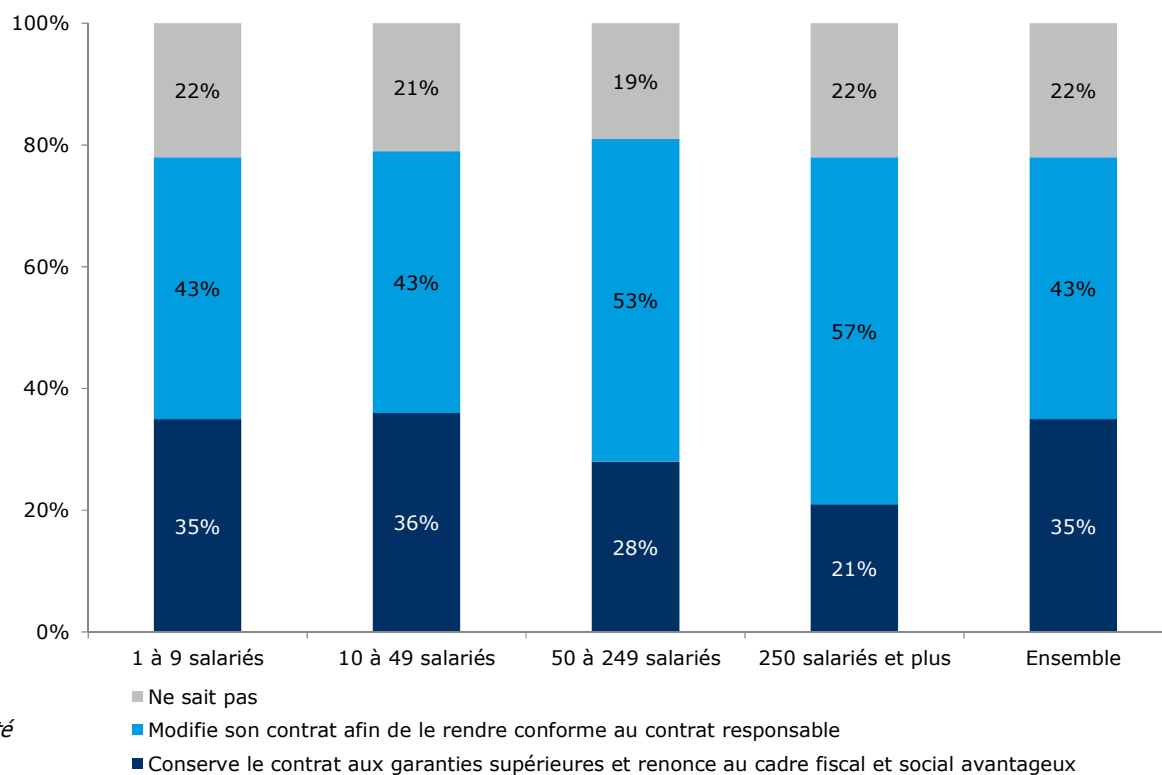


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises

## Nouveaux contrats responsables (3/4) – Entreprises : La modification du contrat

- **Quatre entreprises équipées sur dix, proposant des garanties supérieures au contrat responsable, envisagent de modifier leur contrat pour le rendre conforme.**
  - Elles continueront ainsi à bénéficier des exonérations sociales et fiscales.
- 22% des entreprises sont indécises.

### Modification du contrat pour mise en conformité avec les contrats responsables



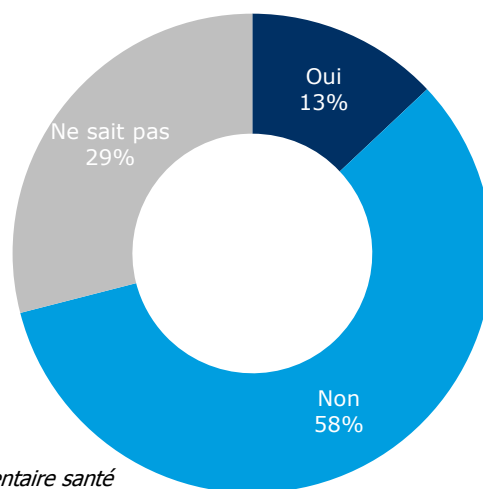
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur les entreprises proposant une complémentaire santé



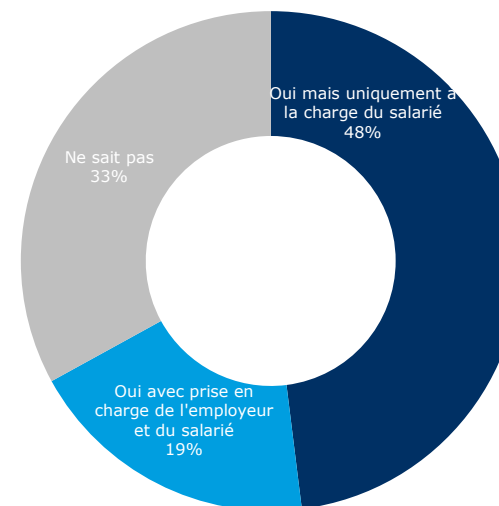
## Nouveaux contrats responsables (4/4) – Entreprises : Très partagées sur les garanties individuelles

- Parmi les employeurs ayant mis en place une complémentaire santé, **près de la moitié propose déjà des garanties individuelles facultatives**
  - Mais une part importante d'entreprises ne prévoit pas de le faire (près de 4 sur 10)
- **Un choix économique** : parmi les entreprises n'ayant pas encore mis en place une complémentaire santé :
  - 58% des entreprises non équipées choisiront les garanties du contrat responsable pour s'équiper afin de bénéficier des avantages fiscaux et sociaux
  - 48% envisagent de proposer des garanties individuelles mais à la charge du salarié (à titre de comparaison, 39% des entreprises équipées ont mis en place ou prévoient de mettre en place des garanties individuelles à la charge du salarié).

Souhaite proposer un contrat remboursant mieux que les contrats responsables



Souhaite proposer des garanties individuelles et facultatives



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur les entreprises ne proposant pas de complémentaire santé

## Projet de loi de modernisation du système de santé – Salariés

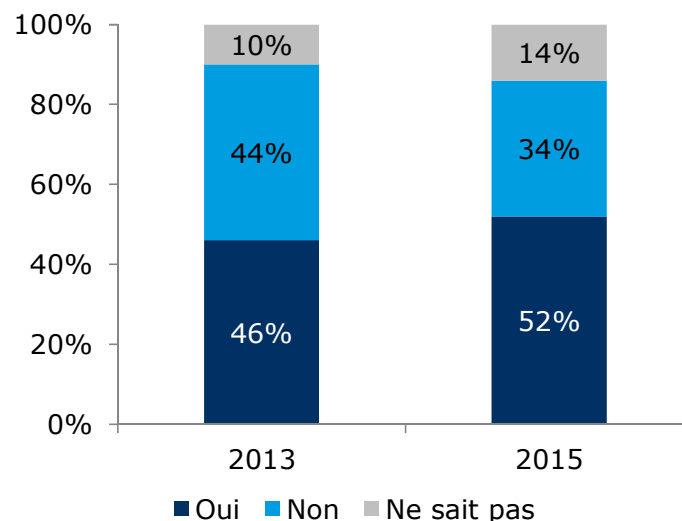
- **Près des trois quarts des salariés ont entendu parler du projet de loi de modernisation du système de santé** qui prévoit notamment la généralisation du tiers payant à l'ensemble de la population à l'horizon 2017
- **Huit salariés sur dix** utilisent déjà le tiers payant

## L'épargne retraite et salariale

## L'épargne retraite et salariale (1/4) : Plus de la moitié des salariés en bénéficient

- **Légère augmentation par rapport à 2013** de la part de salariés bénéficiant d'une épargne retraite ou salariale : **de 46% à 52%**

Le taux de couverture des salariés en épargne retraite et salariale



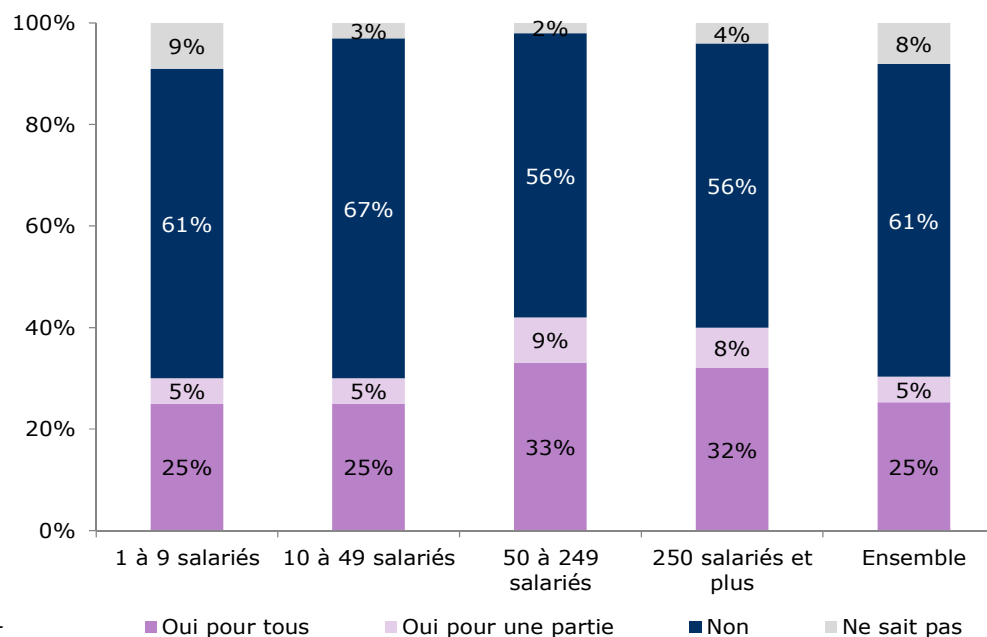
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des salariés

- **51% des salariés déclarent privilégier l'épargne collective** comme dispositif le plus intéressant pour financer un complément de retraite :
  - En hausse par rapport à 2013 : 45%

## L'épargne retraite et salariale (2/4) : Un tiers des entreprises équipées

- **Légère baisse** du nombre d'employeurs ayant mis en place un **dispositif d'épargne retraite ou salariale** :
  - 30% contre 33% mais peu de stabilité en général sur cette question
  - Taux de couverture plus important dans les grandes entreprises

**Part d'employeurs ayant mis en place une épargne retraite ou salariale dans leur entreprise**

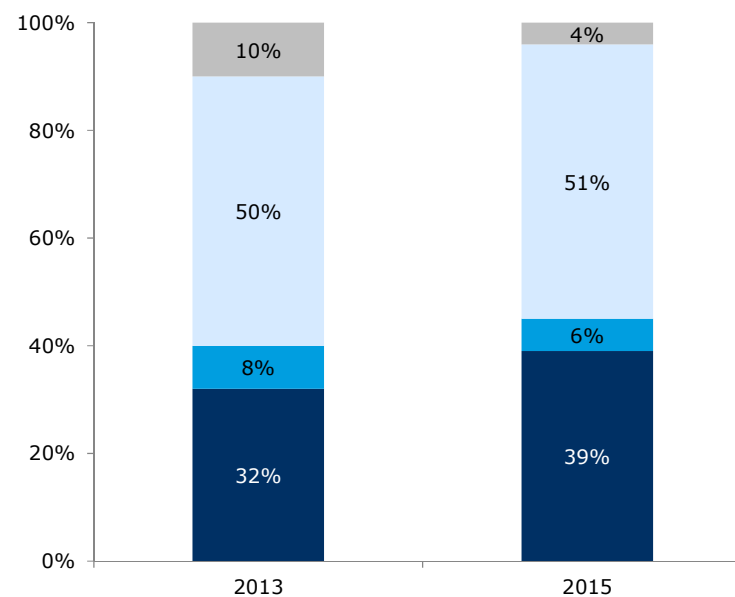


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises

# L'épargne retraite et salariale (3/4) : Les modalités de mise en place

- **Hausse des épargnes collectives mises en place suite à des accords de branche** : 32% en 2013 et 39% en 2015

Modalités de mise en place de l'épargne retraite et salariale



- Raisons de non mise en place :
  - **Le coût** et le fait que ce n'est **pas une préoccupation de l'employeur** : chacun 37%

■ Ne sait pas  
■ Mises en place par la seule décision de l'employeur  
■ Mises en place par un accord ou un référendum au sein de l'entreprise  
■ Obligatoires car faisant partie d'un accord professionnel ou de la convention collective

Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises

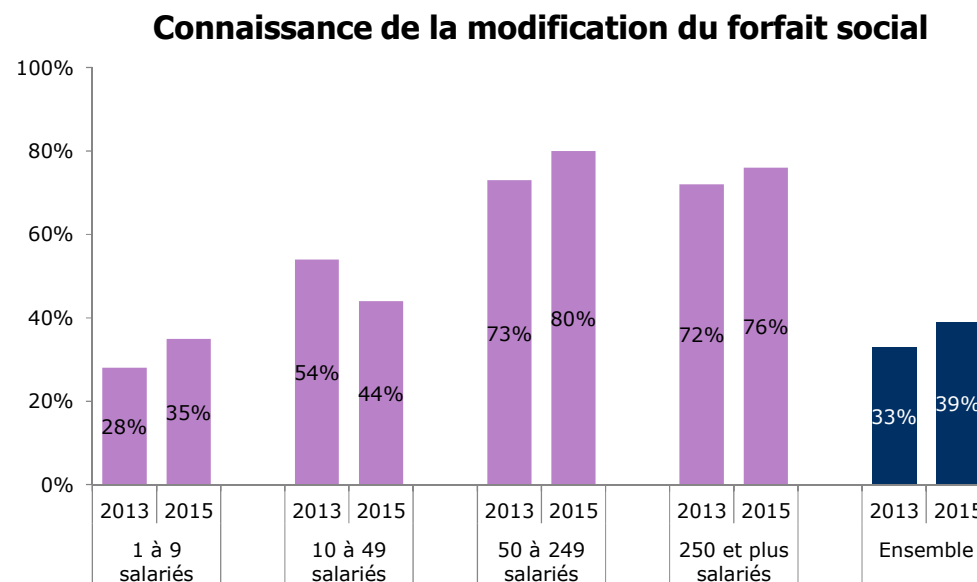
## L'épargne retraite et salariale (4/4) : impact limité de l'augmentation du forfait social

### ■ Meilleure connaissance de la modification du forfait social : 33% en 2013 et 39% en 2015

- La connaissance a tendance à augmenter avec la taille de l'entreprise

### ■ Suite à cette modification :

- **79% n'ont rien modifié à leur épargne**
- 10% ont diminué l'abondement et 11% ont supprimé le dispositif
  - 20 entreprises ont transféré leur contribution vers d'autres dispositifs
  - 10 n'ont pas transféré leur contribution et n'envisagent pas de le faire



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises

## Les services associés aux garanties et l'action sociale



# Les services proposés par les organismes assureurs - Entreprises

- **L'assistance à domicile** est le 1<sup>er</sup> service qui intéresse les employeurs
  - Les actions de prévention sont en 2<sup>e</sup> puis la plateforme d'information sur les services à la personne

Les services proposés par l'organisme assureur	Ensemble	
	En 1 <sup>er</sup>	En 1 <sup>er</sup> ou en 2 <sup>nd</sup>
Une assistance à domicile en cas de problème (aide-ménagère, garde d'enfant)	27%	56%
Des actions de prévention santé (bilan de santé, dépistages, sevrage tabagique...)	31%	46%
Une plate-forme d'information sur les services à la personne	20%	44%
Des réseaux de soins (tarifs négociés auprès des opticiens, audioprothésistes...)	5%	13%
Aucun de ces services/ NSP	11%	11%
Une application mobile de l'organisme (suivi des remboursements, simulation de devis, contact)	4%	10%
Un autre service	1%	1%

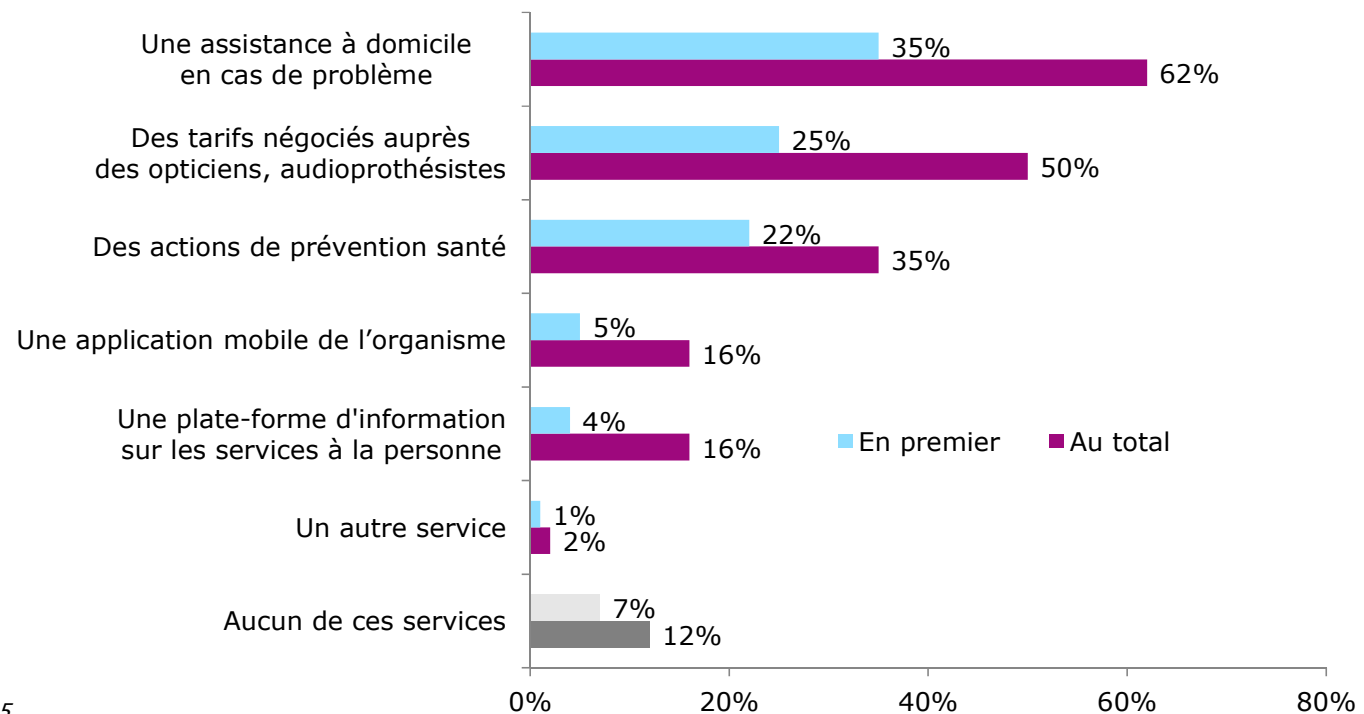
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Parmi les entreprises ayant mis en place au moins une garantie

# Les services proposés par les organismes assureurs - Salariés

## ■ Comme les employeurs : assistance à domicile en 1<sup>er</sup>

- Puis tarifs négociés (pas de modification de la modalité contrairement aux employeurs)
- Puis les actions de prévention santé

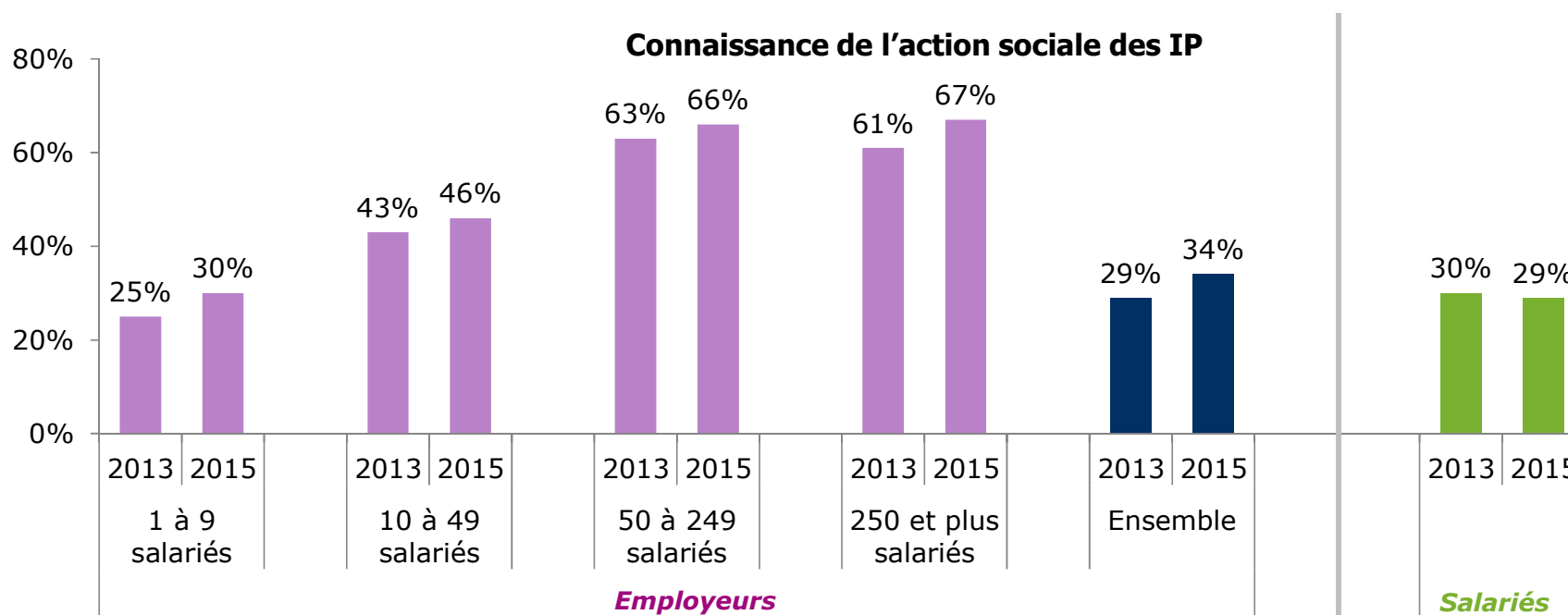
### Intérêt pour les services proposés par les organismes assureurs



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Parmi les salariés ayant mis en place au moins une garantie

## L'action sociale (1/4) : notoriété et importance pour les salariés

- **Moins d'un tiers des salariés** interrogés déclare savoir que les IP développent une action sociale
- Un **tiers des responsables d'entreprises** sait que les IP développent une action sociale
  - L'action sociale est un peu mieux identifiée par les entreprises

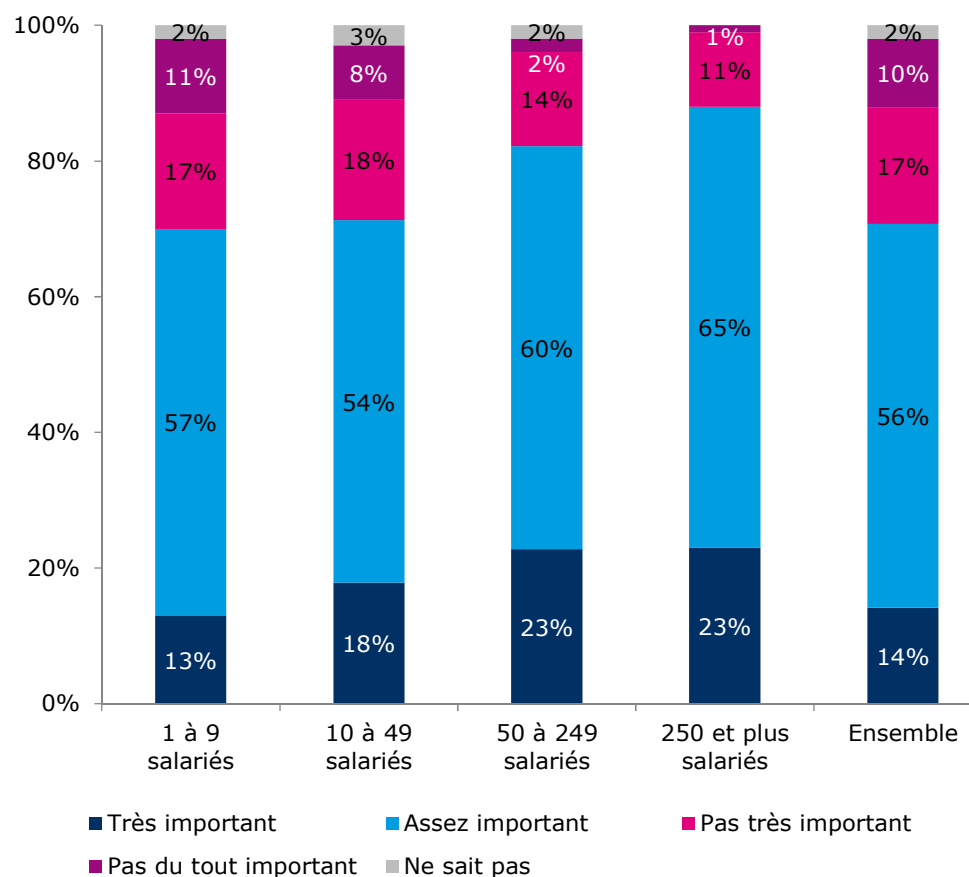


Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises et des salariés

## L'action sociale (2/4) : importante pour les entreprises et les salariés

- Comme en 2013, **83% des salariés** estiment qu'il est important que l'organisme assureur de l'entreprise développe une action sociale
- **Sept employeurs sur dix** estiment **importante** l'action sociale des institutions de prévoyance.

Importance de l'action sociale développée par les organismes assureurs selon la taille des entreprises



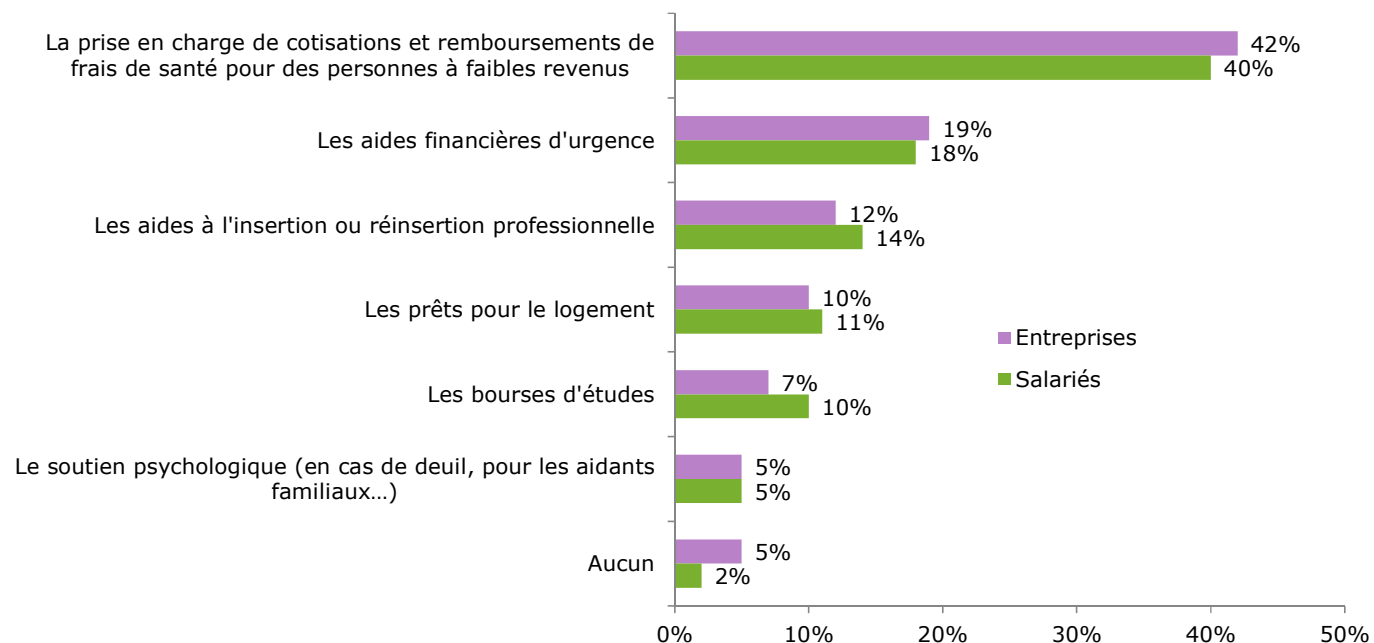
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises.

## L'action sociale (3/4) : les actions individuelles

### ■ Les entreprises et les salariés en accord :

- En premier : la prise en charge des cotisations et des remboursements de frais de santé pour les personnes à faibles revenus
- Aide à l'insertion professionnelle en baisse pour les salariés (18% en 2013) et les entreprises (16%)

#### Les actions prioritaires en matière d'aide aux salariés



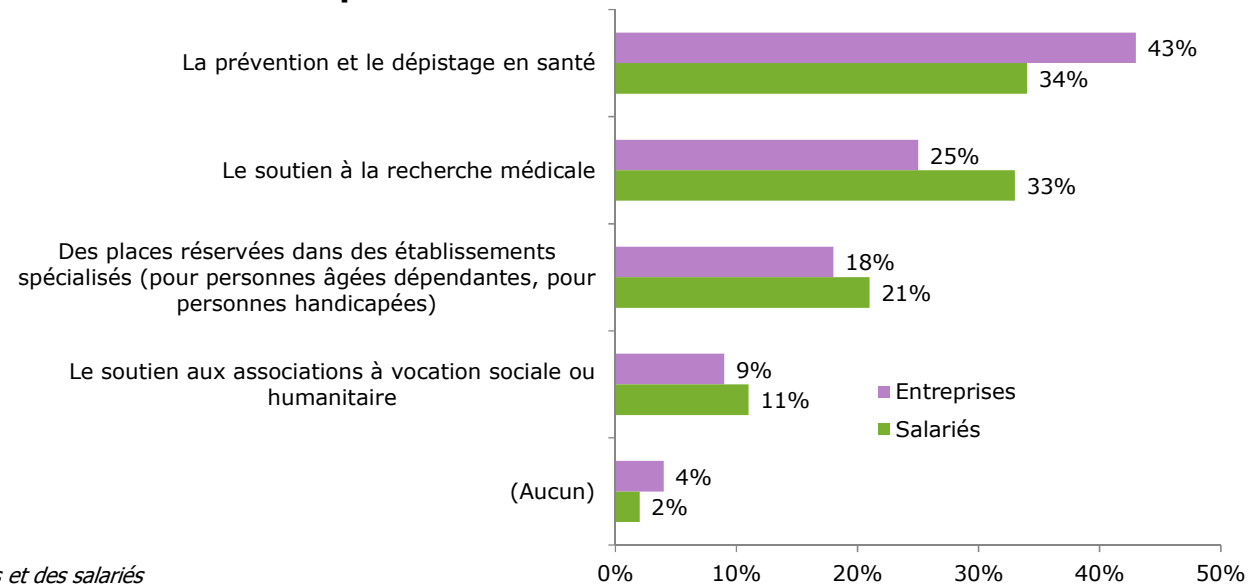
Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises et des salariés

# L'action sociale (4/4) : les actions collectives

## ■ La prévention et le soutien à la recherche médicale d'abord

- Les deux pour les salariés
  - Les résultats pour ces deux actions sont proches en 2015 (34% et 33%). La prévention était nettement la première préoccupation en 2013 (33%) devant le soutien à la recherche (28%).
- Surtout la prévention et le dépistage pour les employeurs
  - Baisse des attentes en termes de réservation de places dans des établissements spécialisés : 24% en 2013

**Les priorités en matière d'actions collectives**



Source : CREDOC/CTIP, 2015  
Sur l'ensemble des entreprises et des salariés

## Gestion paritaire : notoriété et image

# Notoriété et image de la gestion paritaire

## ■ Une spécificité toujours mal connue

- Un quart des salariés sait que les IP sont gérées par les partenaires sociaux
- Un tiers des employeurs (un peu moins de la moitié parmi les grandes entreprises)
  - En légère hausse de 32% en 2013 à 36% en 2015

## ■ Une bonne image stable dans le temps pour les salariés...

- **Les deux-tiers des salariés** ont une **bonne image** de la gestion paritaire
- 57% en ont une assez bonne image, 5% une très bonne image

## ■ .... Mais plus nuancée pour les employeurs

- 56% en ont une bonne image, 4% une très bonne
- 66% ont une bonne image parmi les entreprises ayant une IP gérant leurs garanties

## ■ Cette bonne image est attribuée principalement à :

- la prise en compte des besoins des salariés (24% pour les salariés et 19% pour les entreprises)
- la prise en compte des besoins des employeurs (9% pour les salariés et 14% pour les entreprises),
- la prise de décision collégiale (9% pour les salariés et 14% pour les entreprises)